



L'assureur de toute une vie

Paris, le 10 décembre 2012

CNP Assurances – Communiqué de presse

Marie-Françoise Resve remporte le Trophée de la femme actuaire d'entreprise

A l'occasion de la première édition des Trophées de la femme dans l'assurance, Marie-Françoise Resve, directrice de l'actuariat client de CNP Assurances, a remporté le Trophée de la femme actuaire d'entreprise. CNP Assurances, partenaire de ces Trophées, a d'autre part remis celui de la femme meilleur espoir.

Trois collaboratrices de CNP Assurances étaient nominées aux premiers Trophées de la femme dans l'assurance organisés par l'Argus de l'assurance le 6 décembre dernier à Paris. Parmi elles, Marie-Françoise Resve, directrice de l'actuariat client de CNP Assurances, a remporté le Trophée (ex aequo) de la femme actuaire d'entreprise.

Marie-Mathilde Tournade, responsable du pilotage de la performance des filiales internationales de CNP Assurances, avait pour sa part été nominée pour le Trophée de la femme internationale et Marie-Hélène Mallet, médecin conseil de CNP Assurances, trésorière de l'Association des médecins conseil en assurance de personnes (AMCAP) et présidente et fondatrice de l'association « Village de Samaane », pour le Trophée de la femme citoyenne.

Marie-Françoise Resve a rejoint CNP Assurances en 1989. Titulaire d'une maîtrise de mathématiques suivie d'un DEA de statistiques et diplômée de l'institut de statistiques de Paris (ISUP) spécialisation actuariat, elle a dans un premier temps été chargée d'études actuarielles sur la prévoyance collective de CNP Assurances avant de se voir confier des responsabilités managériales. Depuis 1996, elle pilote le développement et la conception de nouveaux produits en mettant l'accent sur la qualité dans la relation client. Membre de l'Institut des Actuaires, Marie-Françoise Resve représente régulièrement CNP Assurances auprès de la FFSA, elle a notamment participé aux groupes de travail sur la dépendance. Elle est également très investie dans la promotion des femmes au sein des réseaux professionnels Alter'égaales (réseau des femmes cadres du groupe Caisse des Dépôts) et Pass 2015.

CNP Assurances, partenaire des Trophées de la femme dans l'assurance

Bérengère Grandjean, directrice des ressources humaines et membre du comité exécutif de CNP Assurances, a d'autre part remis à Ana Coutinho Thomas, responsable de l'équipe internationale Corporate de Marsh Paris, le Trophée de la femme meilleur espoir.

Le Trophée de la femme meilleur espoir est attribué à une femme ayant une expérience de cinq années dans l'assurance et ayant déjà fait preuve d'initiative, d'audace et

Contacts presse
CNP Assurances

Florence de MONTMARIN
01 42 18 86 51

Tamara BERNARD
01 42 18 86 19

servicepresse@cnp.fr

d'ambition pour le développement ou la transformation de son entreprise. Ce trophée récompense ainsi une jeune femme dynamique engagée dans une carrière axée sur l'innovation.

Brésilienne de 29 ans, Ana Coutinho Thomas a débuté sa carrière chez Marsh, conseil en gestion des risques et courtage d'assurance, à Belo Horizonte au Brésil. Arrivée en France en 2005 dans le cadre d'une bourse obtenue pour effectuer un MBA en finances internationales au sein de l'Ecole Supérieure de Gestion de Paris (ESG), Ana Coutinho Thomas a su endosser rapidement les responsabilités du segment de clientèle multinationale au sein du département « Middle Market » de Marsh et du management de 6 personnes.

En soutenant ces trophées et en particulier le trophée « meilleur espoir » CNP Assurances réaffirme sa mobilisation en faveur de la promotion de la diversité et de l'égalité professionnelle, et la mise en avant des jeunes talents féminins du monde de l'assurance.

Créés par l'Argus de l'assurance, les Trophées de la femme dans l'assurance distinguent les parcours exceptionnels de femmes qui évoluent dans le secteur de l'assurance à travers six catégories : femme dirigeante, femme citoyenne, femme actuaire, femme internationale, femme meilleur espoir et femme spécialiste.

À propos de CNP Assurances

CNP Assurances est le premier assureur de personnes en France avec un chiffre d'affaires de 30 milliards d'euros en 2011. Spécialisée depuis plus de 150 ans sur ce métier, son ambition est de fournir à chacun les moyens de se prémunir contre les aléas de la vie et de l'accompagner tout au long de son existence.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 (1er marché) et s'appuie sur un actionnariat stable concrétisé par la signature d'un pacte entre ses principaux actionnaires (La Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français).

CNP Assurances conçoit et gère des produits d'assurance de personnes et propose une gamme de produits complète sur les trois principaux segments du marché : assurance vie-épargne, retraite et prévoyance. En France, elle distribue ses produits d'assurance individuelle par l'intermédiaire des réseaux de La Banque Postale, des Caisses d'Épargne et de CNP Trésor. En assurance collective, CNP Assurances est partenaire de plus de 300 établissements financiers, de grandes mutuelles, de 20 000 collectivités locales et de 4600 entreprises.

CNP Assurances poursuit une stratégie sélective de développement à l'international en exportant son savoir-faire à l'étranger au travers de partenariats et d'acquisitions. Elle est présente dans onze pays principalement en Europe du Sud et en Amérique latine.

Depuis 1988, CNP Assurances s'est engagée dans un mécénat en faveur de la santé via la Fondation CNP Assurances qui consacre ses actions à la lutte contre la douleur ainsi qu'à l'amélioration de la prise en charge des personnes en situation d'urgence médicale, et plus spécialement au thème de l'arrêt cardiaque et des premiers secours. Elle a soutenu plusieurs projets en faveur des personnes en situation de handicap.

Contacts presse
CNP Assurances

Florence de MONTMARIN
01 42 18 86 51

Tamara BERNARD
01 42 18 86 19

servicepresse@cnp.fr

CNP Assurances - Siège social : 4 place Raoul Dautry - 75716 PARIS CEDEX 15 - Tél : 01 42 18 88 88 - www.cnp.fr
Société anonyme au capital de 594 151 292 euros entièrement libéré - 341 737 062 RCS Paris - Entreprise régie par le code des assurances
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS